

Jeudi 25 avril 2013



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* ASHTON

(N° 27) — *Loi modifiant le Code de la route (services d'autobus nolisés)/The Highway Traffic Amendment Act (Charter Bus Service)*

M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie et la Loi sur les hôpitaux (privilèges d'admission)/The Health Services Insurance Amendment and Hospitals Amendment Act (Admitting Privileges)*

M<sup>me</sup> WIGHT

(N° 204) — *Loi sur la Journée manitobaine de sensibilisation à la traite de personnes/The Manitoba Human Trafficking Awareness Day Act*

M. CALDWELL

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Brandon Area Foundation »/The Brandon Area Foundation Incorporation Amendment Act*

---

### **PÉTITIONS**

M. GOERTZEN

M. GRAYDON

M. WISHART

M. EWASKO

M<sup>me</sup> ROWAT

M. PEDERSEN

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

## **DÉPÔT DE RAPPORTS**

## **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

## **QUESTIONS ORALES**

## **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

# **ORDRE DU JOUR**

## **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

### **REPRISE DU DÉBAT (SEPTIÈME JOUR)**

Motion de M. le *ministre* STRUTHERS

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Motion d'amendement de M. PALLISTER

Que la motion soit amendée par substitution, au passage qui vient après « l'Assemblée », de ce qui suit :

déplore que le présent budget ne tienne pas compte des priorités des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il ignore les lois sur la protection des contribuables qui protègent les familles manitobaines;
- b) qu'il assujettit les familles manitobaines à des impôts et des taxes accablants et inutiles qui les empêchent de prospérer et d'épargner pour l'avenir;
- c) qu'il n'a pas réussi à endiguer un déficit structurel de 500 millions de dollars imputable à 13 années de dépenses excessives;
- d) qu'il n'a pas promis un examen complet et transparent des dépenses du gouvernement provincial;
- e) qu'il n'a pas réussi à contrôler la croissance des dépenses de faible priorité comme la publicité et la taxe liée aux votes;
- f) qu'une bureaucratie excessive et des impôts et taxes injustifiés freinent la croissance et la prospérité économiques,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

(M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO (Logan) — 10 min)

---

## COMITÉ PLÉNIER

## COMITÉ DES SUBSIDES

---

### DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N<sup>o</sup> 2) — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité du personnel d'urgence et des agents d'exécution de la loi)/The Highway Traffic Amendment Act (Respect for the Safety of Emergency and Enforcement Personnel)*

(M<sup>me</sup> TAILLIEU)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD

(N<sup>o</sup> 4) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*

(M. FRIESEN)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N<sup>o</sup> 5) — *Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act*

(M. CULLEN)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation provisoire des poids et des dimensions des véhicules)/The Highway Traffic Amendment Act (Flexible Short-Term Regulation of Vehicle Weights and Dimensions)*

(M<sup>me</sup> TAILLIEU)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg (logement abordable)/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Affordable Housing)*

(M. PEDERSEN)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N<sup>o</sup> 8) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*

(M. HELWER)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N<sup>o</sup> 9) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Teachers' Society Amendment Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act*

(M. HELWER)

Motion de M. le *ministre* BJORNSON

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*

(M. GRAYDON)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N° 12) — *Loi sur les écoles communautaires/The Community Schools Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 13) — *Loi sur le Fonds de mise en valeur du poisson et de la faune/The Fish and Wildlife Enhancement Fund Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques (groupes de parents œuvrant en milieu scolaire)/The Education Administration Amendment and Public Schools Amendment Act (Parent Groups for Schools)*

(M. GOERTZEN)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N° 15) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (protection du salaire minimum pour les employés ayant des incapacités)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage Protection for Employees with Disabilities)*

(M<sup>me</sup> ROWAT)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*

(M. HELWER)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les pratiques commerciales (publicité et communication de renseignements visant les véhicules automobiles et autres modifications)/The Consumer Protection Amendment and Business Practices Amendment Act (Motor Vehicle Advertising and Information Disclosure and Other Amendments)*

(M. CULLEN)

Motion de M<sup>me</sup> la ministre ALLAN

(N<sup>o</sup> 18) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)/The Public Schools Amendment Act (Safe and Inclusive Schools)*

(M. CULLEN)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 19) — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets et la Loi sur l'environnement/The Waste Reduction and Prevention Amendment and Environment Amendment Act*

M. le ministre STRUTHERS

(N<sup>o</sup> 20) — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre SWAN

(N<sup>o</sup> 21) — *Loi modifiant le Code de la route (mise en fourrière des véhicules — programme de verrouillage du système de démarrage)/The Highway Traffic Amendment Act (Impoundment of Vehicles — Ignition-Interlock Program)*

M. le ministre LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 22) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (approbation de lotissements)/The Planning Amendment Act (Subdivision Approval)*

M. le ministre SWAN

(N<sup>o</sup> 23) — *Loi modifiant le Code de la route (sanctions accrues en matière de courses sur route)/The Highway Traffic Amendment Act (Increased Sanctions for Street Racing)*

M. le ministre MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 24) — *Loi modifiant la Loi sur les espèces en voie de disparition (protection des écosystèmes et diverses modifications)/The Endangered Species Amendment Act (Ecosystem Protection and Miscellaneous Amendments)*

M. le ministre SWAN

(N<sup>o</sup> 25) — *Loi sur la modernisation du mode de diffusion des publications officielles/The Statutory Publications Modernization Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD

(N<sup>o</sup> 26) — *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains/The Accessibility for Manitobans Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* RONDEAU

(N<sup>o</sup> 29) — *Loi sur les arpenteurs-géomètres et modifications connexes/The Land Surveyors and Related Amendments Act*

---

## FEUILLETON DES AVIS

### AVIS DE MOTIONS POUR VENDREDI

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 30) — *Loi modifiant la loi sur la protection de la santé des forêts (arbres remarquables)/The Forest Health Protection Amendment Act (Heritage Trees)*

---

### AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

#### PROPOSITIONS

M. DEWAR — Centres Action cancer en milieu rural

3. Attendu :

que les familles dont un membre fait face à un diagnostic de cancer souhaitent l'accès le plus rapide à des services de diagnostic et de traitement;

qu'en 1999, les périodes d'attente pour des traitements de radiothérapie ont atteint 6 semaines, une durée dangereusement longue, et que dans le cas du cancer la prostate, l'attente s'élevait à 18 semaines;

que le gouvernement provincial a travaillé d'arrache-pied avec Action cancer Manitoba ainsi qu'avec d'autres partenaires pour réduire considérablement les périodes d'attente pour la radiothérapie — lesquelles s'établissent à une semaine ou moins en moyenne, soit la durée la plus courte au Canada — et qu'au même moment, le Manitoba a connu de fortes améliorations en ce qui a trait aux taux de survie au cancer;

que le gouvernement provincial a mis en place le programme le plus complet au Canada visant à réduire la période d'attente entre le moment où un médecin soupçonne pour la première fois un diagnostic de cancer et celui où le traitement commence, cette période comprenant les examens, les renvois aux spécialistes, les diagnostics et la planification du traitement;

que dans le cadre de ce programme, 16 sites de chimiothérapie en région rurale seront transformés en centres Action cancer, comme celui de Morden-Winkler, la transformation des sites de Brandon, de Selkirk, de Steinbach et de Thompson étant prévue pour l'an prochain;

que les nouveaux centres Action cancer viendront s'ajouter aux autres éléments du plan d'action du gouvernement provincial en matière de lutte contre le cancer, lequel comprend notamment des stratégies de prévention du cancer, la prise en charge des coûts liés aux traitements et aux médicaments, des techniques de détection plus avancées, des soins après les heures régulières et d'autres formes de soutien offertes aux patients atteints du cancer, contribuant ainsi tant à la prévention du cancer qu'à sa détection précoce,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite les professionnels de la santé qui fournissent des services de soins contre le cancer dans la province et qui veillent à ce que les Manitobains atteints du cancer puissent disposer des meilleures armes pour vaincre la maladie;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à continuer d'investir dans des stratégies qui appuient les patients atteints du cancer et leur famille, notamment quant à son engagement à offrir aux familles manitobaines l'accès le plus rapide au pays à des tests, à des services de diagnostic et à des traitements du cancer de calibre international.